



Région 06 - Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais **ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE 2025**

Au Centre culturel,
400 Rue Saint-Sacrement Ouest,
Alma, Québec, G8B 7K8

Le mercredi 16 avril 2025 à 10h00

Présences : 29 membres actifs. Voir liste des présences (**Annexe 1**)

1. Ouverture de la réunion

La présidente, madame Lyne Émond, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence. Elle déclare l'assemblée ouverte à 10h00. Madame la vice-présidente informe l'assemblée que des photos seront prises et que, si quelqu'un ne veut pas que son image soit diffusée, il doit nous en faire part.

2. Avis de convocation et constatation du quorum

Une publication de l'avis de convocation a été faite sur les pages WEB provinciale et régionale, ainsi que dans la revue *Reflets*. Le quorum est donc constitué des membres présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Suzanne Carrière, appuyé par monsieur Alain Gagnon, et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Mot de bienvenue
2. Avis de convocation et constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée du 17 avril 2024
5. Gestion financière
 - 5.1 : Dépôt des états financiers et bilan 2024-2025
 - 5.2 : Dépôt des prévisions budgétaires 2025-2026
6. Rapport de la présidence
7. Affaires nouvelles
8. Élection de membres au conseil régional
9. Prochaine assemblée régionale annuelle: date et lieu
10. Allocution du 2^{ième} vice-président de l'AQRP, M. André Godbout

11. Levée de l'assemblée

Résolution ARA 2025 (01) – Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle du 17 avril 2024

Considérant qu'une copie du compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle tenu le 17-04-2024 a été transmise à chacun des membres via le site de l'AQRP, il est proposé par Madame Odette Émond, appuyé de monsieur André Carbonneau, et unanimement résolu que ce compte-rendu soit adopté tel que rédigé.

Résolution ARA 2025 (02) – Adoptée à l'unanimité

5. Rapports financiers

5.1 Dépôts des états financiers et bilan 2024-2025

Le trésorier, monsieur Pierre Tremblay, fait la présentation et dépose les états financiers 2024-2025 ainsi que le bilan annuel au 31 mars 2025. L'année 2024-2025 se termine avec un excédent des dépenses par rapport aux revenus de 2 898,59 \$. Le solde en caisse au 31 mars de l'exercice financier est donc de 4 520,23 \$.

Suite aux explications fournies, il est proposé par madame Viviane Tremblay, appuyé de madame Suzanne Carrière, et unanimement résolu d'accepter le dépôt des états financiers et du bilan annuel 2024-2025.

Résolution ARA 2025 (03) – Adoptée à l'unanimité

5.2 Dépôts des prévisions budgétaires 2025-2026

M. Tremblay dépose et fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2025-2026. Il s'agit d'un budget équilibré avec des revenus et des dépenses totalisant 20 092,71 \$

Suite aux explications fournies, il est proposé par madame Viviane Tremblay, appuyé de madame Suzanne Carrière, et unanimement résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2025-2026.

Résolution ARA 2025 (04) – Adoptée à l'unanimité

6. Rapport de la présidence

Madame Lyne Émond, présidente, fait la présentation du rapport pour l'année 2024-2025. Elle souligne l'augmentation remarquable du membership qui s'est accru de 11,5% cette année passant de 444 à 495 membres.

Bien que cette augmentation soit due en grande partie à l'adhésion à l'AQRP de retraités du RRPE contestant via un recours collectif la décision par le gouvernement, avec la Loi 126, de geler leurs prestations pour une période de 6 ans, madame Émond indique que notre région avait déjà atteint sa cible de recrutement pour l'année.

Une séance d'accueil pour ces nouveaux membres a été organisée dans chacun des secteurs de notre région. Monsieur Donald Tremblay, à titre bénévole, s'est chargé de présenter aux participants l'AQRP, c'est-à-dire sa mission, ses valeurs sa structure, son site web et sa revue Reflets.

Madame la présidente souligne l'excellente participation des membres à chacune des activités qui ont été organisées dans les secteurs. Pour ceux qui organisent ces activités, la présence des membres et leur satisfaction constituent leur paye. En plus de l'activité annuelle ~~pour laquelle~~ pour laquelle l'AQRP contribue au paiement du coût de participation soit le souper traditionnel dans les rues de Roberval, elle invite les gens à surveiller les informations relatives à une activité régionale supplémentaire qui se tiendrait à la fin d'août 2025.

Le comité qui avait été mis en place pour organiser un voyage avait envoyé à tous les membres un bref sondage pour connaître les intérêts de chacun. Le taux de réponse ayant été trop faible pour en tirer quelque conclusion que ce soit, le comité a mis fin à ses activités.

Les membres du conseil régional ont tenu un kiosque lors du salon FADOQ. Ils y ont assuré une présence active tout au long du salon, épaulés par madame Louise Bernier de l'AQRP provinciale. Bien que les résultats du travail de recrutement soient intéressants avec 25 nouvelles adhésions, dont 16 pour Lac-Saint-Jean Chibougamau-Chapais et 9 pour Saguenay Côte-Nord, il est peu probable que les membres du conseil réitèrent l'expérience compte tenu des résultats, des coûts et des efforts consentis lorsqu'il n'y a pas d'inscriptions immédiates sur place.

Madame la présidente souligne la visibilité accrue de l'AQRP dans les médias avec la participation fréquente de son président lors d'interventions relatives à la défense des droits des aînés.

Finalement, elle remercie les membres du comité régional et des comités de secteurs pour leur implication.

7. Affaires nouvelles

7.1 Bénévole de l'année : Madame la présidente remet à monsieur Pierre Tremblay un certificat de l'AQRP le désignant Bénévole de l'année pour son implication au conseil régional. Elle souligne la qualité de son travail à titre de

trésorier au cours des dix dernières années et déplore qu'il ne puisse plus continuer à ce titre en raison des règlements de l'association.

Il a été recommandé à l'unanimité des membres du conseil, sans qu'ils ne puissent se consulter sur le choix d'un candidat.

7.2 Reconnaissance d'une bénévole : Madame la présidente remet également un certificat de reconnaissance pour son travail bénévole à madame Viviane Tremblay pour sa participation d'une année au sein du conseil régional.

8. Élection des membres du conseil régional

Afin d'assurer le bon déroulement des élections au sein du conseil régional, et suite à une résolution du conseil régional, monsieur Jean Mc Nicoll, membre du conseil régional qui n'est pas en élection cette année, agit en tant que président d'élections.

Si besoin est, des scrutateurs pourront être nommés pour le dépouillement des votes.

Le président d'élections explique la composition du conseil régional ainsi que la procédure d'élections.

Il rappelle que le conseil régional Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais est constitué de treize (13) membres qui sont élus parmi l'ensemble des membres de la région en respectant autant que possible le poids relatif de chacun des secteurs.

Le président d'élections informe l'assemblée que sept (7) postes du conseil sont en élection cette année soit 50% des membres. Les personnes sont élues pour un mandat de deux ans.

Aux termes des élections dont le rapport est joint (**Rapport d'élections**) au présent compte rendu, le conseil régional pour l'année 2025-2026 est composé de 13 personnes qui sont les suivantes :

Pour le secteur d'Alma : Mrs Pierre Tremblay et Jean Mc Nicoll et Mmes Huguette Boivin, Lyne Émond, Odette Émond, Odette Fortin et Céline Munger.

Pour le secteur Roberval : Mrs Jean-Paul Gravel et Michel Tremblay et Mme Florette Dion.

Pour le secteur Dolbeau : Monsieur Michel Mailloux et Mmes Réjeanne Dufour et Janine Bélanger.

Des félicitations sont adressées aux membres réélus.

9. Prochaine assemblée régionale; date et lieu

La prochaine assemblée régionale annuelle se tiendra à Dolbeau le 15 avril 2026. Le lieu et l'heure seront déterminés plus tard.

10. Allocution du 2^{ième} vice-président de l'AQRP, M. André Godbout

Voir document complet joint (**annexe 2**)

11. Levée de l'assemblée

La levée de la rencontre est proposée par monsieur Pierre Tremblay, secondée par madame Huguette Boivin à 10h 45.

Résolution ARA 2025 (5) – Adoptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Lyne Émond, présidente